

CCALN
144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL
secretariat@avreluceenoye.fr

à

Sous-préfecture de Montdidier
7, rue Jean Dupuy
80500 MONTDIDIER
SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER
- 6 NOV. 2017

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 121 OCTOBRE 2017

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
ANNEXES à la délibération CCVN – CA 2016 ET CG 2016 :	2017.12.10-4	Délib. envoyée en S. Préfecture le 31.10.2017
• CA 2016 - Principat		
• CA 2016 - Zone d'activités		
• CA 2016 - Déchets ménagers & assimilés		
• CA 2016 - Crèche Coquille de Noye		
• CA 2016 - Complexe Sportif & Culturel		
• CA 2016 - Service assainissement		
• CG 2016 - Principat		
• CG 2016 - Crèche Coquille de Noye		
• CG 2016 - Déchets ménagers		
• CG 2016 - Zone d'activités		
• CG 2016 - Service assainissement		
• CG 2016 - Complexe Sportif & Culturel		

PO
Le Président,
Pierre BOULANGER



FAIT A MOREUIL, le 2 NOVEMBRE 2017

Cachet de la collectivité et signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.